

SOMMAIRE

- 1. Les inscriptions « ALAE »2**
 - a) Réserver pour un enfant 2
 - b) Réserver pour plusieurs enfants..... 4

MES INSCRIPTIONS

Le Portail Famille va vous permettre d'effectuer les inscriptions et réservations de vos enfants sur les prestations proposées et de régler celles-ci.

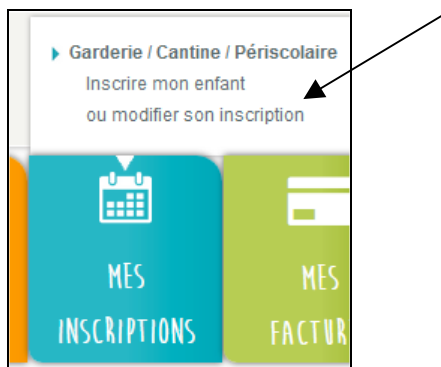


1. Les inscriptions « Alae »

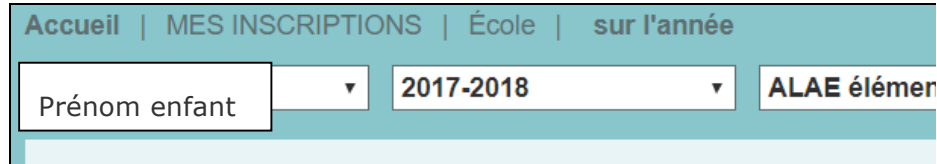
Le Portail Famille vous propose de faire les réservations des repas de votre ou de vos enfant(s) et de régler vos factures.

Depuis le menu « Mes Inscriptions » vous accédez à l'onglet « Inscrire mon enfant ou modifier son inscription ».

PORTAIL FAMILLE



L'inscription se fait par enfant. Je sélectionne, tout d'abord, la structure puis l'enfant concerné.



a) Réserver pour un enfant

- Je réserve une semaine type

Je clique sur « Modifier » et je sélectionne dans le tableau le modèle de semaine et la période sur laquelle je veux l'appliquer.

Voici l'état de mes réservations à ce jour

Juillet 2018						
	D	L	M	Me	J	V
	1	2	3	4	5	6
Séquence matin элем						
Séquence mercredi matin						
Mercredi midi						
Repas enfant elem						
Séquence TAP элем						
Séquence soir						

NON DISPONIBLE
DISPONIBLE
RÉSERVÉ
COMPLET
DEMANDÉ
REFUSÉ

MES INSCRIPTIONS

Par exemple : Mon enfant prendra ses repas le Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi → je coche les cases du vert au rose pour réserver les repas sur ces journées et j'indique la période sur laquelle je souhaite réserver et payer à l'aide du calendrier.

Je vérifie ensuite la période et je clique sur « Appliquer ».

Le calendrier au dessous va se colorer selon les réservations effectuées sur la période choisie.

- Je réserve des prestations en occasionnel

Je souhaite réserver des repas sur des journées spécifiques : Je sélectionne le mois puis je coche dans le deuxième tableau les jours souhaités puis je confirme.

M	Me	J	V	L	M	Me	J	V	L
1	2	3	4	7	8	9	10	11	14

MES INSCRIPTIONS

b) Réserver pour plusieurs enfants

Lorsque j'ai une fratrie, la réservation se fait par enfant.

Vous devez donc cliquer sur confirmer pour le premier et vous « Confirmer » qu'après avoir finalisé les réservations de l'ensemble de vos enfants.

REGLES pour les réservations :

- ✓ **Réservation, annulation et modification possibles 7 jours avant l'accueil.**